

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 7 février 2025

Insertion et emploi

Le Conseil départemental fédère les acteurs du territoire pour mieux accompagner les personnes en recherche d'emploi vers les besoins de recrutement exprimés dans le Puy-de-Dôme.

C'est ça la plus-value départementale.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

AXE 3

MODERNISER NOTRE
COLLECTIVITÉ POUR
ÊTRE PLUS PROCHE
DES PUYDÔMOIS

AXE 4

FIER D'ÊTRE
PUYDÔMOIS

Le Plan stratégique départemental « Horizon 2030 » place l'emploi au cœur des priorités du Département du Puy-de-Dôme. Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, accompagné de Stéphanie Flori-Dutour, Vice-présidente en charge de l'insertion et du retour à l'emploi, a signé 3 nouvelles chartes de partenariat avec les acteurs de l'emploi du Puy-de-Dôme pour développer l'emploi local et appuyer l'insertion professionnelle des publics prioritaires. Cette signature fait suite aux 8 chartes similaires déjà signées le 5 mars 2024.

L'objectif est clair : utiliser la plus-value de l'échelon départemental pour favoriser un meilleur accompagnement des Puydômois de tous âges en recherche d'emploi vers les besoins exprimés par les recruteurs dans notre département.

Chef de file des politiques d'insertion, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme se fixe comme objectif de faire le pari de l'emploi en proposant une offre d'insertion renouvelée et diversifiée. La collectivité s'engage ainsi à renforcer les partenariats stratégiques en fédérant toujours plus l'ensemble des partenaires et à s'ouvrir au monde économique et ses fédérations professionnelles, pour optimiser l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa).

Par la signature de ces nouvelles chartes de partenariat, le Département s'engage aux côtés des partenaires économiques dans une démarche forte de développement de l'emploi local et d'appui de l'insertion professionnelle des publics prioritaires notamment les bénéficiaires du rSa et les jeunes Puydômois en difficultés. Cette orientation s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi pour le plein emploi adoptée le 18 décembre 2023 puisqu'elle vise à réduire le taux de chômage en renforçant l'accompa-



gnement des demandeurs d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement exprimés par les employeurs du Puy-de-Dôme.

Les signataires des chartes sont :

- le MEDEF Puy-de-Dôme (Mouvement des entreprises de France) ;
- la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) ;
- le Club des 1000 Entreprises citoyennes Auvergne.

Au titre de ces chartes, les partenaires s'engagent selon leurs possibilités à :

- contribuer à l'information sur les métiers en tension afin de permettre aux demandeurs d'emploi de mieux connaître l'étendue des opportunités existantes ;
- faciliter l'accès à la formation et l'emploi des personnes bénéficiaires du rSa, les mineurs non accompagnés, les travailleurs handicapés, et toutes les personnes en situation de fragilité ;
- œuvrer pour le recrutement des personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion en lien avec les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ;
- permettre la mise en place de périodes en entreprises pour faire mieux connaître le monde du travail et faire naître des vocations et opportunités ;
- mettre en place des démarches innovantes en faveur de l'emploi et l'inclusion ;
- faciliter l'accueil des stagiaires de collégiens en classe de 3^e.

Fortement engagé sur cette initiative qu'il porte, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme facilite le lien entre les partenaires et les chargés de missions entreprises emploi et des maisons des solidarités, au contact direct du public, pour faciliter le rapprochement des candidats et des entreprises.

En œuvrant au quotidien pour fédérer les forces vives du Puy-de-Dôme en faveur de l'insertion et l'emploi, le Conseil départemental porte ainsi une politique forte de valorisation de l'échelon territorial pour favoriser un meilleur accompagnement des Puydômois de tous âges en recherche d'emploi vers les besoins exprimés par les recruteurs dans notre département.

Info +

Contact des chargés de mission emploi :

- Sébastien RODRIGUEZ : sebastien.rodriguez@puy-de-dome.fr / 06 35 34 57 34
- Damien BEAUNE : damien.beaune@puy-de-dome.fr / 07 65 15 24 90
- Grégory BEN AZZOUZ : gregory.benazzouz@puy-de-dome.fr / 06 35 34 57 53

